

**Projet de stabilisation de berge et de réparation de structures de  
soutènement en bordure du fleuve Saint-Laurent par la Ville de  
Boucherville**

**Informations additionnelles présentées à la commission du BAPE**

**16 juin 2016**

**Ville de Boucherville**

## Éléments précisant les cinq questions complémentaires datant du 14 juin 2016 (DQ1 - n<sup>os</sup> 1 à 5) envoyé par courriel.

1. ***Y a-t-il eu relèvement du niveau du sol à la hauteur des parcs Joseph-Laramée et Léandre-Lacaille?***
  - ***Si oui, à quand remonte ce relèvement?***

À la suite de démarches supplémentaires effectuées auprès du service des archives, nous avons obtenu des informations intéressantes sur l'aménagement des murets dans les parcs Joseph-Laramée et Léandre Lacaille.

Selon notre compréhension du plan "AR-1939-40 Mur Lacaille", nous pensons que le muret de pierres dans le parc Joseph-Laramée date d'avant les années 30, puisqu'il était déjà présent sur ce plan de 1939.

De plus, nous présumons qu'il n'y a pas eu de relèvement du niveau du sol dans le parc Léandre-Lacaille depuis 1939, date à laquelle le mur aurait été construit selon un memoranda de sept. 1939.

En ce qui concerne le parc Joseph-Laramée, nous présumons que le dernier relèvement du niveau du sol date de 1982-1983. Voir réponse à la question suivante.

2. ***L'installation des blocs de béton préfabriqués a-t-elle été faite au même moment?***

Selon le plan "Marie-Victorin #PL-2-51-F", il est probable que le dernier relèvement dans le parc Joseph-Laramée remonte lors de l'installation des blocs de béton préfabriqués dans les années 1982-1983.

3. ***À quand remontent les premières observations d'affaissement à l'arrière des monuments situés dans les parcs?***

Lors de l'entrée en poste en 2006 de Sandra Avakian, directrice du Génie, des signes d'affaissement étaient déjà visibles dans le parc Joseph-Laramée. Une visite annuelle était depuis effectuée afin d'observer l'état du muret qui montrait une détérioration avec les années. La ville a donc mandaté la firme BPR infrastructure inc. et Quéformat en 2009 afin d'évaluer la stabilité des murets et la pertinence de les remplacer ou de réparer localement la problématique de ravinement (étude préliminaire sur la réfection des murs de soutènement aux parcs Joseph-Laramée et Léandre-Lacaille de BPR, février 2010).

4. ***Quelles seraient les causes de cet affaissement et de l'instabilité apparente des blocs de béton?***

Les causes exactes ne sont pas connues. Toutefois, il est possible d'observer des pierres tombées à la base du muret de soutènement du parc Joseph-Laramée (voir photos ci-

bas). De plus, un rajout de terre est nécessaire annuellement depuis 2006 dans une cavité formée à l'intérieur de la zone délimitée par les clôtures de protection en haut de talus. À noter que l'état d'instabilité des deux murs (pierres et blocs) a beaucoup augmenté entre 2006 et 2016.



Base du muret de pierres dans le parc Joseph-Laramée (15 juin 2016)



Base du muret de pierres dans le parc Joseph-Laramée (15 juin 2016)

**5. *Quand fut installée la clôture de protection?***

En 2013, pour éviter une surcharge de poids lors des rassemblements des citoyens durant les festivités estivales dans le Vieux-Boucherville.